

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

076033609

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

076032585 076032593

Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification du produit chimique et de l'entreprise

Nom du produit : Duraseal Liquid

Identification de l'entreprise :

Reliance Dental Mfg., LLC.

5805 W. 117th Place

Alsip, IL 60803

Pour des informations produit, appeler :
708-597-6694

Pour des informations médicales, appeler :
800-535-5053

Section 2 - Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger - Physique, Santé, Environnementale **Catégorie**

Liquide inflammable	2
Corrosion/irritation de la peau	2
Sensibilisateur de la peau	1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique	3

Éléments d'étiquetage – Pictogrammes, mentions d'avertissement, mentions de danger, conseils de prudence et informations supplémentaires



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H225	Hautement liquide inflammable
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique
H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires

Déclaration de mise en garde - Prévention, Réponse et Élimination

P210	Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/surfaces chaudes - Ne pas fumer
P233	Conserver le récipient bien fermé
P240	Mise à la terre et liaison du récipient et du matériel de réception
P241	Utiliser des équipements électriques/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrants
P242	Utiliser uniquement des outils anti-étincelles
P243	Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges statiques
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264	Bien se laver les mains et la peau exposée après manipulation
P271	À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P321	Traitement spécifique (voir....sur cette étiquette)
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P363	Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU - Laver avec du savon et de l'eau
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer/Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer
P332+P313	En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux/attention
P333+P313	En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Obtenir des soins médicaux/attention
P370+P378	En cas d'incendie : Utiliser du CO2 pour l'extinction

P405	Garder dans un endroit fermé à clé
P403+P233	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé
P403+P235	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination autorisée

Section 3 - Composition, Informations sur ingrédients

Composants dangereux	Cas n°	Pourcentage	Classifications SGH
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	90 à 100	Corrosion/irritation de la peau (H315) 2 Sensibilisateur de la peau (H317) 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (H335) 3 Toxicité aquatique (H402) A3

*Les noms des composants peuvent avoir été omis pour protéger les informations commerciales confidentielles (CBI) conformément à l'OSHA GHS HCS§ 1910.1200 Annexe E.

Section 4 - Mesures de premiers secours

Conseils généraux	Fournir la FDS au personnel médical pour le traitement.
Inhalation :	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux :	Si le produit pénètre dans les yeux, rincer à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, contacter un médecin.
Contact avec la peau :	Rincer abondamment à l'eau tiède, suivi d'un lavage soigneux de la zone affectée avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, des rougeurs ou un gonflement, contacter un médecin immédiatement.
Vêtements :	Retirer les vêtements contaminés, les laver avant de les réutiliser.
Ingestion :	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Si le produit a été avalé, boire beaucoup d'eau ou de lait IMMÉDIATEMENT. Si le patient est vomissement, continuez à lui offrir de l'eau ou du lait. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Fournir une estimation de l'heure à laquelle la matière a été ingérée et de la quantité de substance avalée. Consulter immédiatement un médecin.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Chimique (résistante à l'alcool) mousse , produit chimique sec ou dioxyde de carbone.

Agents d'extinction inappropriés : La pulvérisation d'eau ou le jet d'eau peuvent ne pas être efficaces.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique : Les hautes températures, un épuisement des inhibiteurs, des impuretés accidentelles ou une exposition à des radiations ou à des oxydants peuvent provoquer une réaction de polymérisation spontanée générant de la chaleur/une pression. Les contenants fermés peuvent rupture ou exploser lors d'un emballement de la polymérisation. Ce produit est un liquide non inflammable. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme vers un contenant qui fuit ou qui est ouvert. La vapeur forme un mélange explosif avec l'air.

Produits de combustion dangereux : Des fumées âcres/du monoxyde de carbone/du dioxyde de carbone et éventuellement d'autres vapeurs toxiques peuvent être libérés lors d'un incendie impliquant ce produit.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies : Utiliser un vaporisateur ou un brouillard d'eau pour réduire ou diriger les vapeurs et garder les contenants au frais. L'eau peut ne pas être efficace pour éteindre réellement un incendie impliquant ce produit. Ne pas entrer dans la zone d'incendie sans protection appropriée. Combattre le feu à l'endroit sûr. Les sapeurs-pompiers de structures doivent porter un ARA et un équipement de protection complet. La chaleur/les impuretés peuvent créer une pression et/ou rompre les contenants fermés, propager un incendie, augmenter le risque de brûlures/blessures.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire. Ne pas entrer dans la zone d'incendie sans protection appropriée. Combattre le feu à la distance sûr/un endroit protégé. La chaleur/les impuretés peuvent augmenter la température/la pression/la rupture des récipients fermés, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les conteneurs fermés. Le système de décompression peut se boucher avec des solides, créant un risque de surpression.

Section 6 - Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Avant de nettoyer tout déversement ou fuite, les personnes doivent porter l'équipement de protection individuelle approprié spécifié à la section 8. Refuser l'entrée à toutes les personnes non protégées. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions environnementales

Éteindre toutes les sources d'inflammation. Gardez les déversements et les eaux de ruissellement de nettoyage hors des égouts municipaux et des plans d'eau à ciel ouvert. Peut contaminer les réserves d'eau/être nocif pour les organismes aquatiques. Peut causer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique. La réglementation américaine (CERCLA) exige de déclarer les déversements et les rejets dans le sol, l'eau et l'air dépassant les quantités à déclarer. Le numéro sans frais du Centre d'intervention national de la Garde côtière américaine est le (800) 434-8802.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthode de confinement

Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Endiguer et contenir le déversement avec un matériau inerte (par exemple du sable ou de la terre). Peut contaminer l'approvisionnement en eau.

Méthode de nettoyage

Maximisez la ventilation (portes et fenêtres ouvertes) et sécurisez toutes les sources d'inflammation. Utiliser une bonne ventilation locale avec une vitesse de capture minimale de 100 pi/min (30 m/min) au point de libération du produit. Placer dans des conteneur(s) fermés appropriés pour l'élimination conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales. Laver toutes les zones touchées avec beaucoup d'eau tiède et du savon. Les produits de nettoyage peuvent constituer un déchet dangereux selon la Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA), une évaluation des déchets dangereux doit être effectuée par du personnel qualifié.

Section 7 - Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité:

Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient fermé après chaque utilisation. NE PAS utiliser de source de chaleur localisée, telle que des bandes chauffantes pour chauffer/faire fondre le produit. NE PAS utiliser de vapeur. Des boîtes chaudes ou des chambres chaudes sont recommandées pour chauffer le produit, qui peut être réglée à une température maximale de 60 °C/140 °F. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilisez une bonne hygiène personnelle et entretien ménager. Après l'utilisation, se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit. Respecter les précautions trouvées sur l'étiquette. Mettre à la terre et relier tous les conteneurs lors du transfert. Reportez-vous à la section 8 pour les contrôles d'exposition suggérés et la protection individuelle. Respecter les précautions trouvées sur l'étiquette.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :

Entreposer le contenant dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil, de la chaleur, des étincelles, des flammes, d'autres sources de lumière ou de sources de chaleur intense. Entreposer conformément aux recommandations de l'Association nationale de protection contre les incendies. Vérifiez périodiquement les niveaux d'inhibiteur, en ajoutant au matériau en vrac si nécessaire. Ne pas couvrir ou mélanger avec un gaz sans oxygène car cela rend l'inhibiteur inefficace. Les vapeurs ne sont pas inhibées et peuvent former des polymères dans les événements ou les pare-flammes, entraînant le blocage des événements. Des résidus de produit peuvent rester dans les contenants vides. Respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit nettoyé, reconditionné, ou détruit.

Matériaux incompatibles :

Oxydants forts, des réducteurs puissants, des initiateurs de radicaux libres, des gaz inertes, des désoxygénants.

Section 10 - Stabilité et réactivité

Remarque : Les matériaux répertoriés comme stables peuvent devenir instables lors de l'épuisement des inhibiteurs (tels que le méquinol ou l'hydroquinone), contactez le fabricant pour les niveaux exacts et les instructions sur l'entretien des inhibiteurs.

Stabilité du matériau : Stable

Incompatibilité (Matériaux à éviter) : Oxydants forts, des réducteurs puissants, des initiateurs de radicaux libres, des gaz inertes, des désoxygénant. Le matériau a de fortes propriétés de solvant et peut ramollir la peinture et le caoutchouc.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse peut se produire.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité du mélange

Toxicité inhalation : 4 632 mg/L

Toxicité des composants

Voies d'exposition : Aucune donnée disponible

Organes cibles : Yeux, Peau et Système Respiratoire

Effets de la surexposition :

Composants du produit répertoriés comme cancérigène

<u>Numéro CAS</u>	<u>Description</u>	<u>% Poids</u>	<u>Classement carcinogène</u>
Aucune			Aucune donnée disponible

Section 12 - Informations écologiques

Écotoxicité des composants

Méthacrylate de méthyle : 96 heures CL50 Pimephales promelas : 243 à 275 mg/L [écoulement] ; 96 heures CL50 Pimephales promelas 125,5 à 190,7 mg/L [statique] ; 96 heures CL50 Lepomis macrochirus : 170 à 206 mg/L [écoulement] ; 96 heures CL50 Lepomis macrochirus : 153,9 à 341,8 mg/L [statique] ; 96 heures CL50 Oncorhynchus mykiss : >79 mg/L [écoulement] ; 96 heures CL50 Oncorhynchus mykiss : >79 mg/L [statique] ; 96 heures CL50 Poecilia reticulata : 326,4 à 426,9 mg/L [statique] 48 heures CE50 Daphnia magna : 69 mg/L 96 Heures CE50 Pseudokirchneriella subcapitata : 170 mg/L

Section 13 – Considérations d'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets :

Lorsqu'il est jeté, il s'agit d'un déchet dangereux par l'EPA en vertu de la RCRA. La quantité à déclarer (RQ) pour le méthacrylate d'éthyle est de 1000 livres (40 CFR Part 302). Après l'ajout d'un excès d'inhibiteur, éliminer les déchets conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales. Il est de la responsabilité du générateur de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères d'un déchet dangereux. Se conformer à toutes les réglementations fédérales, étatiques et locales applicables. Les options d'élimination des déchets comprennent l'enfouissement des solides dans des sites autorisés. Brûler dans un incinérateur chimique muni d'un brûleur postcombustion et d'un laveur de gaz de fumée. Utiliser des transporteurs enregistrés.

Emballages contaminés :

La réutilisation des fûts ou conteneurs vides n'est pas recommandée. Les employés doivent être informés des dangers potentiels, dus aux matières résiduelles inflammables, associés aux contenants vides. Éliminer de tous les conteneurs vides correctement, conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales.

Section 14 : Informations de transport

<u>Agence</u>	<u>Nom d'expédition exact</u>	<u>N° UN</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Classe de danger</u>
DOT	MONOMÈRE DE MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, STABILISÉ RQ : 1000 lbs	UN1247	II	3
IATA	MONOMÈRE DE MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, STABILISÉ	UN1247	II	3
IMDG	MONOMÈRE DE MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, STABILISÉ	UN1247	II	3

Section 15 – Informations réglementaires

Loi de 1986 sur l'eau potable et les substances toxiques de l'État de Californie

(Proposition 65) : AVERTISSEMENT ! Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés par l'État de Californie comme étant cancérogènes ou toxiques pour la reproduction :
-Aucune

SARA 313 Méthacrylate de méthyle 80-62-6

Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

-Aucune

<u>Pays</u>	<u>Réglementations</u>	<u>Tous les composants répertoriés</u>
	EINECS	Oui
	SARA Catégories de danger	Oui
	Inventaire TSCA	Oui

Section 16 - Informations supplémentaires

<u>Cote du système d'identification des matières dangereuses (HMIS)</u>		<u>Agence américaine de protection contre les incendies (NFPA)</u>	
SANTÉ	2	SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	3	INFLAMMABILITÉ	3
RISQUES PHYSIQUES	2	INSTABILITÉ	2
PROTECTION PERSONNELLE	B		

Cote de danger HMIS et NFPA

*= Danger chronique pour la santé

0 = INSIGNIFIANT

1 = LÉGER

2 = MODÉRÉ

3 = HAUTE

B = Gants et lunettes de sécurité ou lunettes chimiques.

Les informations contenues dans la fiche ont été écrites sur la base des connaissances et expériences actuellement disponibles. Cependant, nous n'offrons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne ces informations, et nous n'assumons aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches pour déterminer l'adéquation des informations à leurs fins particulières. En aucun cas Reliance Dental Mfg. Co. ne pourra être tenu responsable des réclamations, pertes ou dommages d'un tiers ou de la perte de profits ou de tout dommage spécial, indirect, accidentel, consécutif ou exemplaire, quelle qu'en soit la cause, même si utilisateur a été avisé de la possibilité de tels dommages.

Révisée le Janvier 6, 2022